

Année du jardin
Year of the Garden



Invitation à devenir PARRAIN de l'Année du jardin 2022

L'**Année du jardin 2022** au Canada - de janvier à décembre, célébrera le centenaire du secteur de l'horticulture ornementale marqué par le 100e anniversaire de l'*Association canadiennes des pépiniéristes et paysagistes (CNLA)*.

L'**Année du jardin 2022** est une invitation lancée aux Canadiennes et Canadiens à

“Vivre la vie de jardin” -“Live the Garden Life”

Pour les entreprises qui souhaitent se joindre à la Célébration pour soutenir et contribuer à cette fête unique tout au long de l'année qui soulignera :

- Le centenaire du secteur de l'horticulture ornementale
- Le patrimoine horticole/jardin du Canada
- Notre culture jardin contemporaine et vivante
- La contribution de l'horticulture et du jardin au développement de notre pays et la qualité de vie de nos communautés
- L'impact positif des jardins et du jardinage sur notre environnement, notre santé mentale et physique et le développement durable du Canada
- Les legs de l'**Année du Jardin 2022** pour un avenir durable

Nous vous invitons à devenir :

« Parrain de l'Année du jardin 2022 »

en vous joignant à nous pour inviter les Canadiennes et les Canadiens à
« Vivre la vie de jardin »

Le « **Parrain** » sera associé à une **campagne nationale de marketing** touchant une audience combinée de plus de **12 500 000 foyers à travers le Canada** soulignant les avantages positifs des jardins et du jardinage et engageant la population à « **Vivre la vie de jardin** ».

Les bénéfices de devenir un « Parrain »

- Le droit de s'identifier en tant que « **Parrain de l'Année du jardin 2022** » (un logo « Parrain de l'Année du jardin 2022 » vous sera fourni);
- Reconnaissance sur notre page dédiée « **Parrain de l'Année du jardin 2022** » sur le site internet de l'**Année du jardin 2022**

- Logo et nom de l'entreprise
 - Lien vers le site internet
- Mise en valeur de votre contribution au succès de l'**Année du jardin 2022**
- Présence sur les réseaux sociaux de l'**Année du jardin 2022**
 - Suivi de vos plateformes de réseaux sociaux et partage de votre contenu
 - Partage du contenu et du visuel de l'**Année du jardin 2022**
- Certificat officiel « **Parrain de l'Année du jardin 2022** »

Frais pour accéder au statut de « Parrain » - 5 000 \$

Pour plus d'information, veuillez nous contacter à: marketing@conseildujardin.ca

Partenaires Fondateurs

